|  |
| --- |
|  **MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE** **-----** |

|  |
| --- |
| **BURKINA FASO****Unité – Progrès – Justice** |



**PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

****

 **PROJET DE PLAN D’ACTIONS**

 **NATIONAL 2019-2021**

**Décembre 2019**

**TABLE DES MATIERES**

[SIGLES ET ABREVIATIONS 4](#_Toc28677970)

[INTRODUCTION 6](#_Toc28677971)

[I. METHODOLOGIE D’ELABORATION DU PLAN D’ACTIONS 7](#_Toc28677972)

[II. DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D’ACTIONS 9](#_Toc28677973)

[**II.1. Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance** 10](#_Toc28677974)

[**II.2. Comité de pilotage de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance** 10](#_Toc28677975)

[**II.3. Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO** 10](#_Toc28677976)

[**II.4. Secrétariat technique** 11](#_Toc28677977)

[III. ENGAGEMENTS 2019-2021 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT 12](#_Toc28677978)

[**III.1. Participation citoyenne** 12](#_Toc28677979)

[III.1.1. Engagement N°1 : Poursuivre l’opérationnalisation du décret 2016-1052 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité 12](#_Toc28677980)

[III.1.2. Engagement N°2 : Mener des actions de communication et de sensibilisation sur l’incivisme fiscal dans quarante-cinq (45) communes pilotes au Burkina Faso 15](#_Toc28677981)

[**III.2. Transparence** 18](#_Toc28677982)

[III.2.1. Engagement N°3 : Renforcer la transparence dans le secteur minier 18](#_Toc28677983)

[III.2.2. Engagement 4 : Mettre en œuvre la réforme sur l’obligation de déclaration d’intérêt et de patrimoine des assujettis autres que les politiques 21](#_Toc28677984)

[**III.3. Efficacité de l’administration publique** 24](#_Toc28677985)

[III.3.1. Engagement 5 : Moderniser le système d’état civil par l’utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement (Kaya Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, Dokuy) 24](#_Toc28677986)

[III.3.2. Engagement 6 : Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l’administration publique 27](#_Toc28677987)

[**III.4. Equité et justice sociale** 30](#_Toc28677988)

[III.4.1. Engagement 7 : Améliorer l’accès des personnes vulnérables au Fonds d’assistance judiciaire 30](#_Toc28677989)

[III.4.2. Engagement N°8 : Accroitre l’autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes 34](#_Toc28677990)

[III.4.3. Engagement N°9 : Accroitre la représentativité des femmes dans les sphères de décision 38](#_Toc28677991)

[**III.5. Accès à l’information** 41](#_Toc28677992)

[III.5.1. Engagement 10 : Vulgariser le Guichet virtuel de l’administration publique (GVAP) 41](#_Toc28677993)

[III.5.2. Engagement 11 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso 45](#_Toc28677994)

[CONLUSION 48](#_Toc28677995)

# SIGLES ET ABREVIATIONS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AJ/UEMOA  | : | Association jeunesse/Union économique et monétaire ouest africaine |
| AJB | : | Association des journalistes du Burkina |
| AMBF | : | Association des municipalités du Burkina Faso |
| AMR | : | Association monde rural |
| ANPTIC | : | Agence nationale de la promotion des technologies de l’information et de la communication |
| ARBF | : | Association des régions du Burkina Faso |
| ASCE-LC | : | Autorité supérieure du contrôle d’Etat et de lutte contre la corruption  |
| BCEAO | : | Banque centrale des Etats de l’Afrique de l’ouest |
| CENI | : | Commission électorale nationale indépendante |
| CENTIF | : | Cellule nationale de traitement de l’information financière |
| CGD | : | Centre pour la gouvernance démocratique |
| CN-MABG | : | Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| CP-MABG | : | Comité de pilotage de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance  |
| CT | : | Collectivités territoriales |
| DGPN | : | Direction générale de la police nationale |
| DPP | : | Direction de la police de proximité |
| EA | : | Effets attendus |
| EDIC | : | Espaces de dialogue et d’interpellation communautaire |
| EMGN | : | Etat-major de la gendarmerie nationale |
| FDS | : | Forces de défense et de sécurité |
| ITIE | : | Initiative pour la transparence dans les industries extractives |
| MAC | : | Maison d’arrêt et de correction |
| MAEC | : | Ministère des affaires étrangères et de la coopération  |
| MATDC | : | Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale |
| MBDHP | : | Mouvement burkinabè des droits de l’homme et des peuples |
| MCRP | : | Ministère de la communication et des relations avec le parlement |
| MDNAC | : | Ministère de la défense nationale et des anciens combattants |
| MEEVDD | : | Ministère de l’environnement, de l’économie verte et du développement durable |
| MFPTPS | : | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale |
| MFSNFAH | : | Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l’action humanitaire |
| MINEFID | : | Ministère de l'économie, des finances et du développement |
| MJ | : | Ministère de la justice |
| MMC | : | Ministère des mines et des carrières |
| MS | : | Ministère de la santé |
| MSécu | : | Ministère de la sécurité  |
| ODD  | : | Objectifs de développement durable |
| ONECCA  | : | Ordre national des experts comptables et des comptables agréés |
| ONG | : | Organisation non gouvernementale |
| ONUDC | : | Office des nations unies de lutte contre la drogue et les crimes |
| OSC | : | Organisation de la société civile |
| PAGOF | : | Programme d’appui aux gouvernements ouverts francophones |
| PAN  | : | Plan d’actions national |
| PGO | : | Partenariat pour un gouvernement ouvert  |
| PNDES | : | Plan national de développement économique et social |
| PNUD | : | Programme des nations unies pour le développement |
| PSDMA | : | Plan stratégique décennal de modernisation de l’administration |
| PTF | : | Partenaires techniques et financiers |
| RAJIT | : | Réseau africain des journalistes pour l'intégrité et la transparence |
| REN-LAC | : | Réseau national de lutte anti-corruption |
| SGG-CM  | : | Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres |
| SNPG | : | Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance |
| SP-MABG | : | Secrétariat permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| ST | : | Secrétariat technique |
| ST-GVAP | : | Secrétariat technique du guichet virtuel de l'administration publique |
| TRE | : | Technique de recherche d’emploi |

# INTRODUCTION

Le Burkina Faso s’est engagé à promouvoir les principes de bonne gouvernance notamment la démocratie, la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne. C’est ainsi qu’il a adhéré au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) lors du sommet mondial tenu du 07 au 09 décembre 2016 à Paris.

Le Gouvernement, en collaboration avec la société civile, a mis en œuvre son premier Plan d’actions national (PAN) 2017-2019. Ce plan a fait l’objet d’une auto-évaluation par l’administration publique et la société civile. Il ressort de sa mise en œuvre que sur les treize (13) engagements pris, cinq (05) sont complètement achevés, sept (07) sont substantiellement mis en œuvre et un (01)[[1]](#footnote-1) n’a pas connu un début d’exécution. Les porteurs d’engagement poursuivent la mise en œuvre des engagements non achevés. Quant à l’engagement non exécuté, sa mise en œuvre nécessite la relecture préalable de la loi n °051-201/CNT du 30 août 2015.

A l’issue de cette évaluation et conformément au processus PGO, le Gouvernement a entrepris en collaboration avec l’ensemble des parties prenantes que sont la société civile, les collectivités territoriales, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, la co-création du second plan d’actions national 2019-2021. Ce processus s’est déroulé de façon inclusive et participative.

Le présent plan d’actions national s’articule autour des points suivants :

* Méthodologie d’élaboration du plan d’actions ;
* Dispositif de suivi évaluation du plan d’actions ;
* Engagements 2019-2021 pour un gouvernement ouvert.

# METHODOLOGIE D’ELABORATION DU PLAN D’ACTIONS

Le processus d’élaboration du plan d’actions PGO a été conduit par le Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. Ce processus a privilégié une démarche participative à travers l’implication des acteurs issus des départements ministériels, des institutions, des Collectivités territoriales (CT), des Organisations de la société civile (OSC), du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. De même, en vue de disposer d’un document consensuel conformément à la démarche PGO, la société civile a été largement associée tout au long du processus d’élaboration et de validation du plan d’actions.

En effet, une réunion de cadrage avec l’ensemble des acteurs impliqués dans le processus PGO à savoir les acteurs étatiques et non-étatiques s’est tenue les **08 et 09 août 2019** et a permis d’échanger sur les points suivants :

* la démarche de co-création et de participation au PAN ;
* l’information et l’appropriation de la phase de co-création du PAN par les citoyens ;
* la démarche méthodologique des consultations régionales ;
* les consultations publiques des citoyens en ligne ;
* l’atelier de développement des engagements du PAN ;
* l’atelier national de validation du projet de plan d’actions national PGO.

Le but de cette rencontre était de dégager une vision commune et d’identifier les modalités de participation de chaque acteur dans le processus d’élaboration du plan d’actions national. Ces échanges ont montré l’engagement des parties prenantes à collaborer pour l’avènement d’un gouvernement ouvert qui permettra d’ouvrir un plus grand flux d’informations et de données au public, d’engager les citoyens dans l’exercice du contrôle citoyen et d’aboutir à une plus grande transparence, une redevabilité et une responsabilisation du gouvernement.

A la suite de cette rencontre de cadrage, le Gouvernement a entrepris en collaboration avec la société civile, l’organisation des consultations publiques dans les treize (13) régions du pays du **12 au 18 septembre 2019**. Ces consultations ont réuni les forces vives (OSC, des acteurs de l’administration, des élus locaux, le secteur privé, des médias, des partenaires au développement, des organisations de jeunes et de femmes, etc.) de chaque région.

Les consultations publiques ont permis de :

* présenter les principes de co-création et de co-implémentation d’un plan d’actions national ;
* faire le bilan de la mise en œuvre du premier Plan d’actions national PGO 2017- 2019 ;
* recueillir les besoins et les attentes des citoyens devant servir à l’identification des projets d’engagements du second PAN ;
* prioriser les besoins et préoccupations des citoyens ;
* identifier le ou les engagements du premier PAN devant être reconduits.

En plus des consultations régionales, des consultations publiques ont été réalisées via la page Facebook du PGO Burkina Faso.

**Du 27 novembre au 3 décembre 2019**, s’est tenu un atelier de développement des engagements du PAN. Cet atelier a regroupé une vingtaine de participants issus des ministères, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et des personnes de ressources.

Au cours de l’atelier, il s’est agi de :

* présenter les principes de co-création et de co-implémentation d’un plan d’actions national PGO ;
* examiner et prioriser les préoccupations issues des consultations publiques ;
* formuler des projets d’engagements découlant des préoccupations prioritaires.

Les participants ont également échangé sur les perspectives et le dispositif de suivi-évaluation du PGO et ont adopté un chronogramme indicatif de finalisation et de validation dudit plan d’actions.

Les projets d’engagements issus de l’atelier ont été mis en ligne du **04 au 20 décembre** **2019** via la page Facebook du PGO Burkina Faso en vue de recueillir des avis et suggestions des citoyens.

Des consultations techniques sectorielles ont été organisées du **12 au 18 décembre 2019** avec les acteurs étatiques (ministères) porteurs des engagements. Ces consultations sectorielles ont permis d’affiner les engagements à mettre en œuvre et de s’assurer de leur pertinence et de leur faisabilité. . La société civile a également organisé des consultations au niveau du groupe de travail PGO en vue de recueillir les observations et les amendements des organisations de la société civile sur le projet de plan d’actions.

Le **27 décembre 2019** au cours d’un atelier national, **le projet de plan d’actions national contenant onze (11) engagements consensuels a été validé.** Cet atelier a réuni des représentants des ministères et institutions, de la société civile, des collectivités territoriales, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

# DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PLAN D’ACTIONS

Pour assurer le pilotage du processus d’élaboration du plan d’actions national PGO, le rapport en conseil des ministres n°2017-040/MAEC-BE/CAB du 24 février 2017, a désigné le **Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale comme le Ministre en charge du Partenariat pour un gouvernement ouvert.**

Le suivi et l’évaluation de la mise en œuvre du processus du Partenariat pour un gouvernement ouvert, prévoit deux (02) organes de décisions : le Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (CN-MABG) et le Comité de pilotage de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (CP-MABG).

A ces organes décisionnels s’ajoutent deux (02) organes techniques : le Comité technique de suivi- évaluation de la mise en œuvre du PGO et le Secrétariat technique.

## **II.1. Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance**

Le Conseil national de modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance est l’organe de coordination, d’orientation et de suivi de l’exécution du plan d’actions PGO. Il est présidé par le Premier Ministre et se réunit une (01) fois par an. Il est chargé de la coordination et de l’orientation des questions se rapportant à la modernisation de l’administration, à la bonne gouvernance et de la mise en œuvre du plan d’actions national du PGO.

## **II.2. Comité de pilotage de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance**

Le Comité de pilotage de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance est présidé par le Ministre en charge de la fonction publique, point focal PGO.

Il se tient deux (02) fois par an. Il a pour mission de superviser la mise en œuvre des programmes et stratégies de modernisation de l’administration et de promotion de la gouvernance à travers le suivi et l’évaluation des actions retenues dans le plan d’actions national du PGO.

## **II.3. Comité technique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGO**

Le Comité ou le Forum multi-acteurs a pour mission de conduire le processus de mise en œuvre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. A ce titre, il est chargé :

* d’élaborer en collaboration avec tous les acteurs le plan d’actions national du PGO ;
* d’évaluer la mise en œuvre du plan d’actions national du PGO;
* de produire les rapports d’évaluation du plan d’actions national du PGO ;
* d’évaluer l’état de mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG relatives au PGO.

Le comité technique de suivi-évaluation est le Forum multi-acteurs PGO au Burkina Faso avec une composition égalitaire entre les représentants de l’administration et ceux de la société civile. Un arrêté du ministre en charge de la fonction publique, ministre PGO précise la composition et le fonctionnement de ce comité.

## **II.4. Secrétariat technique**

Le secrétariat technique est assuré par le Secrétariat permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG). Il est l’organe d’animation et de suivi de la mise en œuvre du plan d’actions au niveau des départements ministériels.

De façon spécifique, il a pour attributions :

* d’élaborer le projet de plan d’actions national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l’ensemble des acteurs ;
* de produire les projets de rapport à mi-parcours et d’auto-évaluation du plan d’actions national en collaboration avec le comité technique de suivi-évaluation et l’ensemble des acteurs ;
* de coordonner avec le comité technique de suivi-évaluation le suivi de la mise en œuvre des engagements ;
* de suivre la mise en œuvre des recommandations issues du CN-MABG et du CP-MABG;
* d’élaborer le projet de rapport de mise en œuvre des engagements ;
* d’organiser les rencontres du comité technique de suivi-évaluation ;
* de mener la communication et la sensibilisation sur le Plan d’actions national et le gouvernement ouvert.

# ENGAGEMENTS 2019-2021 POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Le plan d’actions 2019-2021 contient onze (11) engagements répartis autour de cinq (05) thématiques à savoir : i) « la participation citoyenne », ii) « la transparence », iii) « l’efficacité de l’administration publique », iv) « l’équité et la justice sociale » et v) « l’accès à l’information ».

Le coût total de mise en œuvre des engagements s’élève à **cinq milliards neuf cent soixante-un millions cinq cent cinquante-quatre mille trois cent douze (5 961 554 312) FCFA**.

## **III.1. Participation citoyenne**

### III.1.1. Engagement N°1 : Poursuivre l’opérationnalisation du décret 2016-1052 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Janvier 2020- Juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la Sécurité |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | Le problème public que l’engagement tend à résoudre est l’insécurité à savoir le terrorisme et les crimes aux droits communs |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** renforcer le dispositif sécuritaire (maillage sécuritaire) à travers la participation communautaire**Objectifs :** * Assurer une meilleure protection des personnes et des biens en impliquant les populations

**Résultats escomptés :** * Des services de sécurité sont construits ;
* La quiétude sécuritaire est améliorée.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | La mise en œuvre de l’engagement contribuera à :* Améliorer l’occupation spatiale du territoire par les services de sécurité ;
* Créer une proximité entre les populations et les FDS ;
* Lutter efficacement contre le terrorisme (réduction des délais d’intervention) ;
* Assurer la quiétude des populations ;
* Relancer les activités socio-économiques des zones concernées.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent  car il permettra:* Le retour à la paix sociale à travers la réduction des attaques terroristes ;
* La participation des communautés à l’amélioration de la sécurité.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’axe 1 du PNDES « *réformer les institutions et moderniser l'administration » ;*
* Lien avec les Objectifs pour le développement durable (ODD 16 « *Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes* ») ;
* Lien avec la Stratégie nationale de la sécurité intérieure.
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Animer cinq (05) séances de sensibilisation grand public sur le thème « participation communautaire à la gestion de la sécurité » dans les régions du Sahel, de l’Est et du Nord | Janvier 2020 | Décembre 2020 | 10 000 000 | Nombre de personnes touchées par les séances | Rapport des séances de sensibilisation |
| Faire un plaidoyer pour la construction des services de sécurité en vue d’améliorer l’accès des populations | Janvier 2020 | Janvier 2021 | PM | Rapport de plaidoyer | Rapport de plaidoyer |
| Former et sensibiliser 100 structures communautaires locales de sécurité | Février 2020 | Mai 2020 | 22 500 000 (3 séances de formation) | Nombre de personnes touchées par les séances de sensibilisation | Rapport d’activités |
| Organiser dix (10) séances de formation, d’Information éducation communication / changement de comportements (IEC/CC) sur les mécanismes de collaboration entre les populations et les FDS | Mai 2020 | Décembre 2021 | 20 000 000 | Nombre de personnes touchées par les IEC/CC | Rapport/liste de présence |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **52 500 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Siragnan** **ZANRE**  |
| Titre et département | Coordination Opérationnelle des Services de Sécurité (COSS) |
| E-mail et téléphone | justebaba@yahoo.fr Tél : (+226) 70239912 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MSécu, DGPN, EMGN, DPP, MINEFID, MATDC  |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | OSC, PTF, initiatives locales de sécurité, structures communautaires locales de sécurité |
|
|
|
| Source de financement |  Budget de l’Etat PTF |

### III.1.2. Engagement N°2 : Mener des actions de communication et de sensibilisation sur l’incivisme fiscal dans quarante-cinq (45) communes pilotes au Burkina Faso

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Janvier 2020- juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF) |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Refus de certains contribuables de s’acquitter de leurs taxes
* Faible communication sur l’utilisation des recettes publiques
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu** : Susciter la participation de la population dans la mobilisation des recettes **Objectif**: améliorer la contribution aux recettes fiscales**Résultat escompté :** la part contributive aux recettes fiscales des communes s’est accrue |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Cet engagement permettra aux populations :* D’adhérer à la politique de collecte des taxes
* D’améliorer leur contribution à la mobilisation des recettes fiscales ;
* De participer à l’augmenter les budgets des communes ;
* De contribuer à la vulgarisation des activités des communes en matière de mobilisation des recettes fiscales.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il favorise la participation du contribuable aux actions de développement ;
* Il favorise la transparence dans la gestion des budgets communaux.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’Axe 1 du PNDES « *réformer les institutions et moderniser l'administration » ;*
* Lien avec la politique sectorielle gouvernance administrative et locale ;
* Lien avec la politique sectorielle gouvernance économique.
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)**  | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Organiser une séance de sensibilisation sur le civisme fiscal dans chacune des 45 communes pilotes  | Mars 2020 | Juin 2021 | 135 000 000 | Nombre de personnes touchées par les séances de sensibilisation | Rapport de sensibilisation |
| Organiser les Espaces de dialogues et d’interpellation communautaire (EDIC) en mettant l’accent sur le civisme fiscal dans chacune des 45 communes pilotes | Mars 2020 | Juin 2021 | 135 000 000 | Nombre de personnes touchées par les d’EDIC  | Rapport de tenu des EDIC |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **270 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Jérémie SAWADOGO**  |
| Titre et département | Maire de l’arrondissement 10/ Trésorier général adjoint de l’AMBF |
| E-mail et téléphone | sawadosse@gmail.comTél : (+226) 70557154 / WhatsApp 67408864 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MINEFID (direction générale des impôts), MATDC |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | ARBF, AMR, OSC locales |
|
|
|
| Source de financement |  Collectivités territoriales PTF |

## **III.2. Transparence**

### III.2.1. Engagement N°3 : Renforcer la transparence dans le secteur minier

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Janvier 2020- juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Secrétariat permanent de l’Initiative pour la transparence dans les industries extractives (SP-ITIE) |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Absence de communication et de transparence sur les activités de certaines sociétés minières ;
* Difficultés d’accès aux données relatives aux activités minières ;
* Faible redevabilité dans la gestion des retombées des industries minières en vue de l’amélioration des conditions de vie des populations locales ;
* Faible participation citoyenne en matière de gestion des retombées de l’exploitation de l’or.
 |
| Quel est l’engagement ? | **Enjeu** : Promouvoir la redevabilité envers la population sur les activités minières**Objectif**: améliorer la transparence dans le secteur minier**Résultat escompté :** les informations sur le secteur minier sont mises à la disposition de la population |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Cet engagement permettra :* De publier les informations sur le secteur minier à travers le rapport ITIE ;
* De connaitre le montant perçu par chaque commune au titre de la taxe superficiaire ;
* De connaitre la contribution du secteur dans l’économie ;
* D’être informé sur les dépenses sociales effectuées par les entreprises minières.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il permet de promouvoir la bonne gouvernance à travers la transparence et la redevabilité par la publication des données sur le secteur minier ;
* Il favorise l’accès aux informations minières par les sensibilisations et la publication des rapports sur le site ITIE ;
* Il appelle à la participation des OSC, des sociétés minières et des entités étatiques, conditions obligatoires de la norme ITIE.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’Axe 3 du PNDES «  *dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois* » ;
* Lien avec le Plan d’actions de l’ITIE 2019-2021 ;
* Lien avec la Norme ITIE 2019 https://eiti.org/sites/default/files/documents/eiti\_standard2019\_a4\_fr.pdf
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)**  | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Mettre en place le registre des propriétaires réels des sociétés minières | Janvier 2020 | Juin 2021 | 2 000 000 | Disponibilité du répertoire  | Site du SP-ITIE www.itie-bf.gov.bf |
| Produire et publier le rapport ITIE 2018  | Janvier 2020 | Juin 2020 | 58 000 000 | Disponibilité du rapport ITIE 2018  | Rapport ITIESite du SP-ITIE www.itie-bf.gov.bf |
| Mettre en place une plateforme informatique de collecte et de publication de données ouvertes sur le secteur minier  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 30 000 000 | Disponibilité de la plateforme | Site du SP-ITIE www.itie-bf.gov.bf |
| Simplifier le rapport ITIE 2018  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 2 000 000 | Disponibilité du rapport simplifié | Rapport ITIESite du SP-ITIE www.itie-bf.gov.bf |
| Traduire le rapport ITIE 2018 simplifié en langues locales (mooré, dioula, fulfuldé, lyélé, dagara, bissa et gourmantchéma) | Janvier 2020 | Juin 2021 | 5 000 000  | Disponibilité du rapport en sept (07) langues locales | Rapport ITIESite du SP-ITIE www.itie-bf.gov.bf |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **97 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Alice ZIDA / THOMBIANO**  |
| Titre et département | Secrétaire permanent de l’Initiative pour la transparence des industries extractives |
| E-mail et téléphone | thiomal@yahoo.frTél : (+226) 70 27 27 21 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MATDC, MINEFID, MMC, MEEVDD, BCEAO |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | AMBF (Association des Municipalités du Burkina Faso), AJB (Association des Journalistes du Burkina), AFEMIB (Association des Femmes du Secteur Minier), APBEF (Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers), CGD (Centre pour la Gouvernance Démocratique), CMB (Chambre des Mines du Burkina), CONAPEM (Coordination Nationale des Petites et Moyennes Entreprises Minières), ORCADE (Organisation pour le Renforcement des Capacités en Développement), PCQVP (Publiez Ce Que Vous Payez) |
|
|
|
| Source de financement |  Budget de l’Etat PTF (UEMOA) |

### III.2.2. Engagement N°4 : Mettre en œuvre la réforme sur l’obligation de déclaration d’intérêt et de patrimoine des assujettis autres que les politiques

|  |
| --- |
| **Date de durée et de fin de l’engagement**: Janvier 2020 – Juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Autorité supérieure de contrôle d’Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * + Persistance de la mauvaise gestion des ressources publiques se traduisant par des actes de malversations (données des rapports de l’ASCE-LC, de la Cour des Comptes, des rapports d’enquêtes parlementaires, des rapports des autres structures de contrôles et des dénonciations de malversations par la presse)
	+ Niveau élevé de corruption dans l’administration publique (données des rapports du REN-LAC sur la perception des citoyens sur l’état de la corruption au BF)
	+ Affaiblissement du niveau d’intégrité et de probité dans l’administration publique (Rapports de Transparency International)
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement | **Enjeux**: * + Garantir une gestion saine, efficace et efficiente des ressources publiques
	+ Responsabiliser davantage les agents publics dans la gestion des deniers publics

  **Objectif global** : lutter contre l’enrichissement illicite des assujettis autres que les politiques **Résultats escomptés** : * + Tous les assujettis déclarent leurs patrimoines conformément à la loi n°04-2015/CNT du 3 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso
	+ Les cas d’enrichissement illicite sont détectés et les coupables sont punis.
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Cet engagement permettra : * + Les mises en demeure rappelant aux assujettis la nécessité de s’acquitter de leur obligation de déclaration conformément à la loi n°04-2015 ;
	+ Le déclenchement du processus de sanction des manquements à cette obligation ;
	+ L’application des sanctions prévues en cas de manquements constatés à l’obligation de déclaration (défaut de déclaration, déclaration tardive, incomplète, inexacte ou fausse) en vue du respect de cette obligation ;
	+ Le suivi des variations de patrimoines afin d’identifier les cas qui nécessitent des contrôles approfondis et détecter les éventuels cas d’enrichissement illicite dont se seraient rendus coupables des agents publics.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement permet de :* + Réprimer l’enrichissement illicite des assujettis en vue de lutter contre la corruption ;
	+ Rendre publiques par le biais du journal officiel, d’une part, les déclarations de patrimoine des membres des pouvoirs exécutif et législatif et d’autre part, la liste des assujettis défaillants ;
	+ Garantir la redevabilité publique des assujettis ; Exercer un contrôle citoyen sur la gestion des ressources publiques.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’axe 1 du Plan national de développement économique et social (PNDES) « *reformer les institutions et moderniser l’administration*»
* Lien avec l’axe 4 de la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance « *renforcer la lutte contre la corruption et promouvoir la performance dans l’administration*»
* Lien avec la Stratégie de lutte contre la corruption dans les marchés publics
* Lien avec la politique sectorielle gouvernance économique
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Elaborer une plateforme de dénonciation en ligne | Janvier 2020 | Juin 2021 | 280 000 000 | Disponibilité de la plateforme | Plateforme en ligne  |
| Elaborer un manuel de procédures d’enquêtes et d’investigations | Janvier 2020 | Juin 2021 | 93 610 312 | Disponibilité du manuel | Le manuel |
| Valider la dernière version de la plateforme de déclaration de patrimoine  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 319 000 000 | Rapport de validation | Rapport de validation |
| Notifier les listes des contrevenants à leurs supérieurs hiérarchiques pour suite à donner | Janvier 2020 | Juin 2021 | 0 | Rapport de notification | Rapport de notification |
| Faire le recensement exhaustif des assujettis | Janvier 2020 | Juin 2021 | PM | Liste des assujettis | Rapport de recensement |
| Vérifier la sincérité de cent (100) déclarations de patrimoine effectuées  | Janvier 2020 | Juin 2021 | PM | Nombre de déclarations de patrimoine vérifié  | Rapport de vérification  |
| Renforcer les capacités de l’ASCE-LC (formations, équipements, voyage d’étude des contrôleurs d’Etat) | Janvier 2020 | Juin 2021 | 36 000 000 | Nombre de contrôleurs d’Etat formés ou ayant bénéficiés d’un voyage d’étude | Rapport de formation et de voyage  |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **728 610 312** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Luc Marius IBRIGA**  |
| Titre et département | Contrôleur Général d’Etat de l’Autorité Supérieure de Contrôle d’Etat et de Lutte contre la Corruption |
| E-mail et téléphone | malucib@gmail.comTél: (+226) 76 63 82 26 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | * MINEFID ;
* Assemblée nationale ;
* ANPTIC ;
* CENTIF
 |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | * ONECCA ;
* Association des Banques et Etablissements financiers du Burkina Faso
* ONUDC
* PNUD
* OSC (REN-LAC, Balai citoyen, Open Burkina ….)
 |
| Source de financement | Budget de l’Etat |

## **III.3. Efficacité de l’administration publique**

### III.3.1. Engagement N°5: Moderniser le système d’état civil par l’utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement (Kaya Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, Dokuy)

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Janvier 2020- juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de l’administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale (MATDC) |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Elaboration manuelle et disparate des faits d’état civil
* Eloignement des centres d’état civil des populations
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu** : assurer la sécurité des données individuelles liées à l’état civil **Objectif**: améliorer l’efficacité et l’efficience du système d’enregistrement des faits d’état civil **Résultat escompté :** des statistiques sociodémographiques utiles à la planification du développement sont produites |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Cet engagement permettra :* De collecter des données fiables ;
* De centraliser les données d’état civil au niveau national ;
* De rapprocher les services d’état civil des populations ;
* De produire des données statistiques de vie de qualité sur l’état civil.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il facilite l’accès aux données d’état civil ;
* Il permet la transparence, la lutte contre la corruption et d’éviter les doubles enregistrements d’une même personne ;
* Il facilite l’obtention des actes d’état civil par les populations.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’Axe 1 du PNDES «  *réformer les institutions et moderniser l'administration*»
* Lien avec la politique sectorielle gouvernance administrative et locale
* Lien avec l’Axe statégique1 de la stratégie nationale de l’état civil «  *modernisation et sécurisation des documents d’état civil »*
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)**  | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Elaborer et vulgariser (dans les 6 communes de lancement) le plan de communication en faveur des faits d’état civil | Janvier 2020 | Juin 2021 | 12 000 000 | Taux de mise en œuvre du plan de communication | Rapport d’activités |
| Former les formateurs et les acteurs à l’utilisation du logiciel ICIVIL dans les 6 communes de lancement | Janvier 2020 | Juin 2021 | 18 000 000 | Nombre d’acteurs formés | Rapport de formation |
| Assurer la maintenance du système | Janvier 2020 | Juin 2020 | 5 000 000 | Système à jour | Rapport de maintenance |
| Lancer la numérisation des antériorités dans une commune  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 6 000 000 | La disponibilité du fichier des antériorités de la commune | Rapport de lancement |
| Acquérir le serveur national et le matériel « ICIVIL » des centres d’état civil des 6 communes de lancement  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 260 000 000 | Disponibilité du serveur et le matériel « ICIVIL » | PV de réception du serveur et du matériel informatique |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **301 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Maxime BOUDA**  |
| Titre et département | Directeur général de la modernisation de l’état civil |
| E-mail et téléphone | boudamaxime@yahoo.frTél : (+226) 60 74 44 07 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | CT, MINEFID, MJ, MS, MAEC |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | AMBFOSC |
|
|
|
| Source de financement | Budget de l’Etat PTF |

### III.3.2. Engagement N°6: Opérationnaliser le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l’administration publique

|  |
| --- |
| **Date de durée et de fin de l’engagement :** Janvier 2020- Juin 2021  |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS) |
| **Description de engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris? | * Absence de dispositif opérationnel de plaintes ou de recours au niveau du service public
* Faible participation du citoyen à l’amélioration du service public
* Faible efficacité de l’administration publique
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu** : participation citoyenne à l'amélioration de la qualité du service public, à l’amélioration de la transparence et de la redevabilité de l’administration publique **Objectif global** : améliorer la qualité de prestation du service public**Résultat escompté** : le dispositif d’enregistrement et de traitement des plaintes est fonctionnel dans trois (03) ministères pilotes |
| Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Cet engagement permettra: * De rendre fonctionnels les services d’accueil de trois (03) départements ministériels ;
* De répondre aux préoccupations des usagers ;
* D’améliorer la qualité du service public à travers les suggestions des usagers.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il crée un espace qui permet aux citoyens de s’informer de l’action publique ;
* Il offre l’opportunité aux citoyens de donner leurs avis sur la qualité des prestations de service public ;
* Il permet le traitement des plaintes des usagers et permet à l’administration de rendre compte de sa gestion ;
* Il améliore l’efficacité de l’administration.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’Axe1 du PNDES « *réformer les institutions et moderniser l'administration »*
* Lien avec l’axe 3 du Plan stratégique décennal de modernisation de l’administration consacré à l’accessibilité et la transparence
* Lien avec la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance dont l’axe 3 porte sur le « *Renforcement de la participation et de l’équité »* et l’axe 4 sur la « *Lutte contre la corruption et promotion de la performance »*
* Lien avec l’Objectif de développement durable (ODD) 16 : « *Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes* »
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :** | **Date de fin :** | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Organiser des concertations avec les ministères pour identifier les trois (03) ministères pilotes | Janvier 2020 | 30 mars 2020 | 2 000 000 | Nombre de concertations | Rapport des concertations |
| Elaborer un arrêté portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général en intégrant le volet traitement des plaintes | Février 2020 | Avril 2020 | 2 000 000 | Disponibilité de l’arrêté | Existence de l’arrêté |
| Acquérir du matériel de bureau et du matériel informatique  | Mars 2020 | Juin 2020 | 27 000 000 | Nombre de services d’accueil équipés  | PV de réception |
| Assurer la connectivité au réseau internet des services d’accueil | Mars 2020 | octobre 2020 | 10 000 000 | Disponibilité de la connexion | PV de réception des travaux de connexion |
| Mettre à niveau la plateforme pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités  | Mars 2020 | Juin 2020 | 5 000 000 | plateforme actualisée disponible | Site web de la plateforme |
| Assurer la formation des acteurs en charge de la gestion des plaintes des usagers | Avril 2020 | Juin 2020 | 25 000 000 | Nombre d’acteurs formés | Rapport de formation |
| Elaborer un guide de traitement des plaintes | Avril 2020 | Octobre 2020 | 15 000 000 | Disponibilité du guide | Le guide |
| Initier des actions de communication et d’information (spots radio-télé, production de brochures, flyers, émissions radio-télé, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux)  | Mai 2020 | Juillet 2020 | 20 000 000 | Nombre de personnes touchées par les actions de communication d’information  | Rapport des actions de communication et d’information |
| Organiser une campagne de communication, d’information et de sensibilisation dans les 13 régions du Burkina Faso sur le dispositif | Juin 2020 | Juin 2021 | 30 000 000 | Nombre de personnes touchées par la campagne les | Rapport de la campagne |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **136 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Etienne Rimlawend KABORE** |
| Titre et département | Secrétaire permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| E-mail et téléphone | etiennekabore.spmabg@gmail.comTél : (+226) 70 43 33 53/ 55 87 27 10 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | 3 départements ministériels concernés |
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | PNUD, Banque mondiale, OSC |
| Source de financement | Budget de l’EtatPTF |

## **III.4. Equité et justice sociale**

### III.4.1. Engagement N°7: Améliorer l’accès des personnes vulnérables au Fonds d’assistance judiciaire

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement :**Janvier 2020 – Juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre | Ministère de la justice (MJ) |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | Les personnes vulnérables ont une difficulté d’accès à la justice (géographique, psychologique et financier), causée essentiellement par l’ignorance, la pauvreté, les pesanteurs socio-culturelles. |
| Quel est l’engagement ? | **Enjeu :** porter une assistance financière au maximum de personnes vulnérables pour l’accès à la justice**Objectif global :** contribuer à un meilleur accès des personnes vulnérables à la justice **Résultats escomptés:*** L’enveloppe du fonds est passée de 170 000 000 FCFA à 300 000 000 FCFA
* Le nombre de personnes assistées par le fonds est passé de 600 à 1000
 |
| Comment cet engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Le fonds d’assistance permettra :* De développer des mécanismes pour réduire considérablement le nombre de personnes vulnérables « exclues » du système judiciaire ;
* D’assister plus de personnes vulnérables ;
* De promouvoir l’équité devant les juridictions.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il permet de mettre l’information judiciaire à la disposition du citoyen afin de lui permettre de mieux exercer son droit ;
* Il promeut l’équité sociale et le respect des droits humains ;
* Il protège les bénéficiaires contre les actes de corruption dans le secteur de la justice.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec le PNDES, Axe1 « *réformer les institutions et moderniser l'administration »*, Objectif stratégique 1.1 « *promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative »*, Effet attendu (EA) 1.1.1 *«la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés »*
* Lien avec la Politique nationale de justice (PNJ) 2010-2019, Axe stratégique N°3 « *Promotion de l’accessibilité physique et financière,* Programme n°3 « *Accessibilité financière »*, Composante n°1 « *Assistance aux personnes défavorisées ».*
* Lien avec le Pacte national pour le renouveau de la justice, Chapitre 4, Section 2 « *De l’accessibilité financière* ».
* Lien avec les Objectifs de développement durable 16 « *Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes* »
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :** | **Date de fin :** | **Coût de l’activité** **(en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Augmenter la dotation du fonds de 170 000 000 FCFA à 300 000 000 FCFA | Janvier 2020 | Janvier 2021 | 0 | Budget alloué | Rapport d’activités |
| Elaborer un document de recherche de ressources et de partenariat  | Janvier 2020 | Janvier 2021 | 3 000 000 | Disponibilité du document | Rapport d’activités |
| Relire le décret n°2016-185 portant organisation de l’assistance judicaire au Burkina Faso en vue d’intégrer de nouvelles catégories de personnes vulnérables  | Janvier 2020 | Janvier 2021 | 1 000 000 | Disponibilité du décret  | Rapport d’activités |
| Animer 2 séances de sensibilisation dans chacune des 25 maisons d’arrêt et de correction (MAC) à l’attention des détenus | Janvier 2020 | Janvier 2021 |  2 500 000 | Nombre de séances effectuées | Rapport d’activités |
| Organiser 25 séances de sensibilisations sur l’existence du fonds (émissions radiophoniques dans 25 provinces) | Janvier 2020 | Janvier 2021 | 6 000 000 | Nombre d’émissions radiophoniques réalisées | Rapport d’activités |
| Former 30 membres des commissions d’assistance judiciaire | Janvier 2020 | Janvier 2021 | 10 000 000 | Nombre de membres de CAJ formés | Rapport d’activités |
| Former 25 points focaux dans les maisons d’arrêt et de correction | Janvier 2020 | Janvier 2021 | 6 500 000 | Nombre de points focaux de MAC formés | Rapport d’activités |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **29 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre | **Ilassa PORGO**  |
| Titre et département | Directeur général du fonds d’assistance judiciaire |
| E-mail et téléphone | porgoilassa@yahoo.fr Tél: (+226) 70 18 05 34 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MINEFID, MFSNFAH, MDHPC |
|
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | OSC, MBDHP, PTF |
|
|
|
| Source de financement | Budget de l’EtatPTF |

### III.4.2. Engagement N°8: Accroitre l’autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes

|  |
| --- |
| **Date de durée et de fin de l’engagement** : janvier 2020- Juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la jeunesse et de la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | Faible autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes  |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** accroitre la résilience des femmes et des jeunesafin d’en faire des acteurs clés de développement **Objectif global :** capaciter les femmes et les jeunes afin d’en faire des acteurs de production de richesse **Résultats escomptés :** * 5000 entreprises sont créées par les femmes et les jeunes
* 10000 femmes et jeunes sont formés pour créer des emplois et des entreprises,
* 1000 groupements de production agro-sylvo-pastorale sont transformés en coopératives agricoles
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Il s’agira de développer les compétences entrepreneuriales des jeunes et des femmes et de les doter en ressources financières et matérielles afin d’accroitre leur production et leur résilience dans la société. |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permet d’impliquer et de responsabiliser les femmes et les jeunes de notre pays dans la gestion des défis majeurs de développement.  |
| Informations supplémentaires | * Lien avec la politique sectorielle travail emploi et protection sociale
* Lien avec la politique sectorielle éducation et formation
* Lien avec la politique nationale de l’emploi
* Lien avec la politique nationale genre
* Lien avec l’axe 3 du PNDES
* Lien avec la politique nationale de la jeunesse
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité en millier (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Organiser des sessions de sensibilisation et de formation en entrepreneuriat au profil de 100 000 jeunes et femmes  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 371 000 000  | nombre de jeunes et de femmes sensibilisés et formés  | Rapports des sessions |
| Organiser une campagne d’information dans les treize (13) régions sur l’autonomisation des jeunes et des femmes  | Janvier 2020 | Juin 2021 | PM | Nombre de régions touchées  | Rapport de campagne |
| Organiser trente (30) sessions de formation au profit des femmes et des jeunes en mécanisme de création de coopérative agricole | Janvier 2020 | Juin 2021 | 150 000 000 | Nombre de sessions organisées  | Rapport de sessions |
| Financer 20 000 projets des jeunes à travers les Fonds et les projets et programmes du Ministère  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 2 863 944 000 | Nombre de projets financés | Rapports de financement |
| Former 1000 jeunes et femmes aux petits métiers (AGR) | Janvier 2020 | Juin 2021 | 170 000 000 | Nombre de jeunes et femmes formés | Rapports de formation |
| Placer 15 000 jeunes et femmes diplômés en stage | Janvier 2020 | Juin 2021 | 180 000 000 | Nombre de jeunes et femmes placés en stage | Rapports de placement en stage |
| Former au moins 10 000 demandeurs d'emploi en TRE, TIC appliquée | Janvier 2020 | Juin 2021 | 10 000 000 | Nombre de jeunes et femmes formés | Rapports de formation |
| Former 1300 jeunes et femmes pour l’obtention du permis de conduire | Janvier 2020 | Juin 2021 | 162 500 000 | nombre de jeunes et de femmes formés | Rapports de formation |
| Doter 60 jeunes et femmes de kits d'installation et de fonds de roulement  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 60 000 000 | Nombre de jeunes et de femmes formés | Rapports de dotation |
| Assurer le coaching de 5000 jeunes et femmes bénéficiaires de financement et des kits d'installation | Janvier 2020 | Juin 2021 |  25 000 000 | nombre de jeunes et de femmes coachés | Rapports de coaching |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **3 992 444 000**  |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Ali TONANE**  |
| Titre et département | Directeur général de la promotion de l’entrepreneuriat et de l’autonomisation des jeunes |
| E-mail et téléphone | tonaneali2020@gmail.comTél : (+226) 72151520 / 75151550  |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | Maison de l’entrepriseMinistère du commerce, de l’industrie et de l’artisanatMinistère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l’action humanitaireMinistère de l’Agriculture et des aménagements hydro-agricolesMinistère des ressources animales et halieutiquesMinistère de la culture, des arts et du tourismeFonds burkinabè pour le développement économique et social/MINEFIDAFP/PME (Agence de financement de promotion des petites et moyennes entreprises) |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | OSCConseil national de la jeunesseUnion nationale des femmesPNUDAssociation YAMPOUKRI (ONG)Agence belge de développement (ENABEL)Expertise France |
|
|
|
| Source de financement | Budget de l’Etat |

### III.4.3. Engagement N°9 : Accroitre la représentativité des femmes dans les sphères de décision

|  |
| --- |
| **Date de durée et de fin de l’engagement** : Janvier 2020- Juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l’action humanitaire  |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Faible représentativité des femmes dans les sphères de décision ;
* Méconnaissance des femmes de leurs rôles dans la gestion des affaires publiques ;
* Faible implication des femmes dans la gestion des affaires publiques ;
* Faible prise en compte des préoccupations majeures des femmes par les pouvoirs publics.
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeux :** * Promouvoir le développement participatif et inclusif centré sur les préoccupations majeures des femmes
* Susciter et promouvoir les candidatures des femmes aux sphères de décision

**Objectif global :** réduire les inégalités entre les sexes par l’implication des femmes dans les prises de décisions relatives à leur épanouissement**Résultats escomptés :** * Le nombre de femmes élues/désignées dans les sphères de décision est accru
* Les femmes élues sont suffisamment outillées pour porter les revendications relatives à l’amélioration de leurs conditions de vie
 |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | L’engagement permettra:* D’améliorer le dispositif juridique;
* D’accroitre le nombre de femmes dans les sphères de décision ;
* De réduire les inégalités de genre ;
* D’améliorer la participation des femmes dans la gouvernance politique
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permet l’accroissement de la participation des femmes dans la gestion des affaires publiques |
| Informations supplémentaires | * Lien avec la stratégie nationale genre (SNG) : cet engagement est en lien avec l’axe 4 « *participation, représentation et influence politique égale* » dont les objectifs sont de (i) développer le mouvement féminin et le leadership des femmes à tous les niveaux en incluant les jeunes filles, (ii) promouvoir la participation des femmes et des filles aux sphères de décisions et aux instances électives et nominatives, (iii) renforcer l’accès des femmes et des filles aux postes nominatifs dans l’administration.
* Lien avec l’axe 2 du PNDES : il est en lien avec l’objectif stratégique 2.4 : promouvoir l’emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes dont un des effets attendus est la réduction des inégalités sociales et de genre et la promotion de la femme comme acteur dynamique du développement (EA 2.4.2).
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Faire des plaidoyers pour l’adoption de la loi sur le quota genre aux élections législatives et municipales au Burkina Faso | Janvier 2020 | Juin 2021 | 5 000 000 | Nombre de séances de plaidoyer tenues  | Rapports de séances de plaidoyer |
| Organiser des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer dans les 13 chefs-lieux de régions auprès des femmes sur leur devoir politique et civique | Janvier 2020 | Juin 2021 | 65 000 000 | Nombre de femmes sensibilisées sur leur devoir politique et civique | Rapport de campagnes |
| Organiser des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer dans les 13 chefs-lieux de régions auprès des partis et formations politiques pour la formation des militantes et pour leur positionnement sur les listes de candidature | Janvier 2020 | Juin 2021 | 65 000 000 | Nombre de partis et formations politiques sensibilisés | Rapport de campagnes |
| Organiser des séances de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour le respect de leurs engagements en lien avec l’accroissement de la représentativité des femmes dans les sphères de décision | Janvier 2020 | Juin 2021 | 10 000 000 | Nombre de pouvoirs publics touchés | Rapports de plaidoyer |
| Renforcer les capacités des femmes en leadership et participation politique dans les 13 chefs-lieux de régions | Janvier 2020 | Juin 2021 | 65 000 000 | Nombre de femmes formées  | Rapports de formation  |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **210 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Assétou SAWADOGO/KABORE**  |
| Titre et département | Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAP-Genre) |
| E-mail et téléphone | asskabor@yahoo.frTél : (+226) 70 62 56 20 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | Présidence du FasoPremier MinistèreMATDCSGG/CMAssemblée NationaleCENI |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | OSC intervenant dans le genreCadre de Concertation Genre des PTF |
|
|
|
| Source de financement | Budget de l’Etat PTF |

## **III.5. Accès à l’information**

### III.5.1. Engagement N°10 : Vulgariser le Guichet virtuel de l’administration publique (GVAP)

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Janvier 2020- Juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | Méconnaissance du guichet virtuel de l’administration publique |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu :** faire connaître le guichet virtuel et renforcer son utilisation par la population**Objectif global :** donner plus de visibilité aux services offerts par l’administration**Résultat escompté :** le guichet virtuel est connu et visité |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | L’engagement permettra de :* donner aux usagers/clients des informations et les opportunités relatives au guichet virtuel à travers des campagnes de communication;
* instaurer une communication interactive avec l’ensemble des acteurs de l’administration.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car il permet :* De renforcer la transparence dans l’offre des services publics de l’administration ;
* D’améliorer le niveau de connaissance des usagers/clients de l’administration sur le droit d’accès à l’information ;
* De renforcer la redevabilité de l’administration publique ;
* D’améliorer l’accès aux services publics par les TIC.
 |
| Informations supplémentaires | L’engagement tire son fondement des référentiels suivants :* Le Plan national de développement économique et social (PNDES) qui en son axe 1 vise à « *reformer les institutions et moderniser l’administration*» ;
* Le Plan décennal de modernisation de l’administration (PSDMA) dont l’axe 3 vise la promotion de l’accessibilité et de la transparence de l’administration publique ; Programme 3 de l’axe 4 du PSDMA : dématérialisation des procédures administrative et développement des services en lignes
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)** | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Organiser des campagnes de communication média (radio, télévision, presse écrite) | Janvier 2020 | Juin 2021 | 5 000 000 |  Nombre de personnes touchées par les actions médiatiques  | Rapport de campagnes |
| Organiser des campagnes de communication hors média (affiches, banderoles, flyers, contact avec les populations) | Janvier 2020 | Juin 2021 |  50 000 000 | Nombre de personnes touchées par les campagnes  | Rapport de campagnes |
| Organiser des campagnes de communication en ligne (digitale, numérique, internet) | Janvier 2020 | Juin 2021 | 2 000 000 | Nombre de personnes touchées par les campagnes  | Rapport de campagnes |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **57 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Edith NION/SANOU**  |
| Titre et département | Secrétaire technique du guichet virtuel de l’administration publique (ST-GVAP) |
| E-mail et téléphone | edithsanou.nion@gmail.comTél : (+226) 70 23 53 50 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | MCRPSIGMédias publics |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | Médias privésAssociations  |
|
|
|
| Source de financement | Budget de l’Etat |

### III.5.2. Engagement N°11: Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso

|  |
| --- |
| **Date de début et de fin de l’engagement** : Janvier 2020- juin 2021 |
| Agence/entité responsable pour la mise en œuvre  | Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale |
| **Description de l’engagement** |
| Quel est le problème public en réponse auquel l’engagement est pris ? | * Faible connaissance des enjeux du gouvernement ouvert
* Faible appropriation des principes et valeurs du gouvernement ouvert par les populations
 |
| Quel est l’objectif de l’engagement ? | **Enjeu** : susciter l’adhésion et l’appropriation des populations aux principes du gouvernement ouvert **Objectif**: Renforcer les connaissances des populations sur le gouvernement ouvert **Résultat escompté :** Les populations se sont approprié les principes du gouvernement ouvert |
| Comment l’engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ? | Cet engagement permettra :* d’informer et de sensibiliser la population sur les principes et les valeurs du gouvernement ouvert ;
* de susciter l’adhésion et la participation des populations à la base aux principes du gouvernement ouvert.
 |
| Pourquoi cet engagement est-il pertinent en matière des valeurs du PGO ? | Cet engagement est pertinent car :* Il permet de promouvoir l’accès à l’information à travers la sensibilisation et la publication des données ;
* Il améliore la participation citoyenne des populations au processus du gouvernement ouvert.
 |
| Informations supplémentaires | * Lien avec l’Axe 1 du PNDES « réformer *les institutions et moderniser l'administration »*
* Lien avec la stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance 2018-2027
* Lien avec la politique sectorielle gouvernances administrative et locale
 |
| **Activités importantes avec des résultats livrables vérifiables** | **Date de début :**  | **Date de fin :**  | **Coût de l’activité (en FCFA)**  | **Indicateurs** | **Source de vérification** |
| Organiser une conférence de presse pour présenter le 2ème plan d’actions national 2019-2021 du PGO | Mars 2020 | Juin 2021 | 3 000 000 | Conférence de presse  | Rapport de la conférence |
| Organiser une campagne de présentation du PAN 2 dans les treize (13) régions | Mars 2020 | Juin 2020 | 30 000 000 | Nombre de personnes touchées | Rapport de de campagne |
| Animer régulièrement le site et la page Facebook du PGO  | Janvier 2020 | Juin 2021 | 5 000 000 | Nombre de publications | Site et page Facebook |
| Editer et vulgariser le 2ème plan d’actions national 2019-2021 du PGO  | Avril 2020 | Juin 2021 | 10 000 000 | Nombre d’exemplaires produits et distribués | Bordereau de livraison |
| Organiser des émissions radiophoniques dans dix (10) localités  | Avril 2020 | Juin 2021 | 5 000 000 | Nombre d’émissions radiophoniques réalisées | Rapport d’activités  |
| Diffuser des spots publicitaires sur le PGO | Avril 2020 | Juin 2021 | 5 000 000 | Nombre de spots diffusés | Disponibilité des spots |
| Assurer la couverture médiatique des activités du PGO | Janvier 2020 | Juin 2021 | 20 000 000 | Nombre d’activités médiatisées | Rapport d’activités |
| Organiser les cadres de concertations sur le suivi-évaluation du PGO | Avril 2020 | Juin 2021 | 10 000 000 | Nombre de cadres organisés | Compte rendu des concertations |
| **Coût de réalisation de l’engagement** | **88 000 000** |
| **Coordonnées de contact** |
| Nom de la personne responsable de l’agence de mise en œuvre  | **Etienne Rimlawend KABORE**  |
| Titre et département | Secrétaire permanent de la modernisation de l’administration et de la bonne gouvernance |
| E-mail et téléphone | etiennekabore.spmabg@gmail.comTél : (+226) 70 43 33 53/ 55 87 27 10 |
| Autres acteurs impliqués | Acteurs étatiques impliqués | Ministères et institutions |
|
|
|
|
| ONG, secteur privé, organisations internationales, groupes de travail | AMBF, ARBF, Sahel Data Bank, Beogo-Néré, Open Burkina, AJB, CGD, Fédération panafricaine des associations et clubs de l’Union africaine (FEPAC/UA), AJ/UEMOA, Club union africaine du Burkina, Conseil national de la jeunesse |
|
|
|
| Source de financement | Budget de l’EtatProgramme d’appui aux gouvernements ouverts francophones (PAGOF) |

# CONLUSION

Le Plan d’actions national 2019-2021 compte onze (11) engagements ambitieux et transformateurs dont la mise en œuvre permettra de renforcer la participation citoyenne, la redevabilité, l’efficacité de l’administration publique, l’accès à l’information et la lutte contre la corruption.

Le processus de co-création du plan d’actions national a suivi une démarche inclusive et participative avec l’implication de toutes les parties prenantes dont les organisations de la société civile. A travers cet exercice, le pays réaffirme sa volonté de promouvoir les données ouvertes, d’engager les citoyens et les acteurs non étatiques dans l’exercice du contrôle citoyen afin d’aboutir à une plus grande transparence et une redevabilité.

Son implémentation réussie nécessite l’implication et la détermination de tous les acteurs à travers une synergie d’action et un dispositif efficace de suivi et d’évaluation.

1. Il s’agit de l’engagement 10 : Rendre opérationnelle la loi n°051-2015/CNT du 30 août 2015 portant droit d’accès à l’information publique et aux documents administratifs. [↑](#footnote-ref-1)